

Festival de Cannes sur France 3 : mais à quel prix ?

Le Festival de Cannes vient de s'achever et en guise de clôture, les salariés des antennes de France 3 Côte d'Azur et France 3 Provence Alpes ont eu droit à 4 jours de JT communs... **un lendemain de fête aux allures de gueule de bois...**

Pour la première fois, France TV récupérait les droits du Festival, une chance historique... vite dit car côté coulisses, les salariés ont eu droit à un bien mauvais scénario.

Le casting d'abord... plus d'une quinzaine de Marseillais ont été envoyés sur place au prétexte que Côte d'Azur n'avait pas les troupes suffisantes... Faux, des CDD et des CDI azuréens étaient disponibles et partants !

On ne peut que regretter que les salariés de Côte d'azur rompus à l'exercice n'aient pas été privilégiés ni concertés **dans le dispositif spécial mis en place pour l'occasion.**

La trame : entre problèmes de planification, absence d'anticipation, manque de clarté dans le partage des tâches, de nombreux salariés ont eu l'impression d'une grande improvisation sur le terrain.

Au milieu des strass, ils ont eu droit au stress. Les tensions étaient quotidiennes, parfois vives. Les conditions de travail, ubuesques.

Face à ce constat, les salariés des antennes de Côte d'azur et de Provence Alpes veulent aujourd'hui des réponses de la part de leur Directeur régional.



Combien a coûté cette opération en termes de frais de mission ? Quels enseignements vont être tirés de cette édition 2022 pour qu'à l'avenir les erreurs endurées ne se reproduisent pas ? Pourquoi avoir envoyé autant de personnels marseillais ? Pourquoi tant d'opacité sur le casting des personnels détachés pour la circonstance (exemple: 5 nuitées pour un stagiaire, un détail !) ?

L'heure des comptes a bien sonné.

Les salariés exigent des chiffres et des explications.

Les élus et les délégués syndicaux de France 3 Côte d'Azur et de Provence Alpes exigent de leur côté transparence et clarté et saisiront toutes les instances IRP, CSE et COMECO pour obtenir des réponses.

Dans un contexte inédit d'incertitude sur l'avenir de notre financement, non, le directeur régional ne peut pas faire, seul dans son coin, des choix budgétaires et éditoriaux qui impactent ainsi nos antennes, au risque de les fragiliser et d'entamer un budget régional incertain.